



REGLEMENT PARTICULIER **VELO CLUB DE SAINT-DENIS**

« LA CLASSIQUE DES CANNES »

Dimanche 25 avril 2010

ITINERAIRE :

Départ Fictif : face au Collège de Beauséjour, Bois rouge, direction Sainte-Marie par rue routier Grandval, à droite RD61, à gauche RD62 chemin Tabur, tout droit vers le front de mer de Ste-Marie,

Départ Réel (à l'Arrêt) : Ancienne RN2 face au parking de la médiathèque de Sainte-Marie, direction Ravine des Chèvres, après l'échangeur tout droit vers Franche Terre, rue Martin Luther King, à gauche rue du Grand Azier, à gauche intersection Grand Azier/ par RD 51 vers Sainte-Suzanne (cimetière), intersection RD51 / RN2002, à droite par RN2002 vers Mairie de Sainte Suzanne , Rond Point Quartier Français, Cambuston, Champ Borne par RD47, à gauche Chemin des Prêtres, La Cressonnière, Rivière du Mât les Hauts par RD48, vers Paniandy, Mairie de Bras-Panon par ancienne RN2, Bourbier les Bas, vers Saint-Benoît, à droite rue Hubert De Lisle, à gauche accès RN2 vers Sainte-Anne (église), à droite RD56, chemin Morange, à gauche RD3, Cambourg, à droite RN2, vers Pont de la Rivière de l'Est, Sainte-Rose à droite chemin Petit Brûlé, à gauche chemin des Anglais, à gauche RN2 vers Petit Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-Benoît par RN2, à droite sortie Bourbier les Bas, Bras Panon – Mairie, Paniandy par RD48.1, RDM les Hauts, à gauche vers Saint-André, avenue de Bourbon, à gauche chemin Morin, à gauche rue Payet vers église Bras des Chevrettes, à gauche vers Chemin Deux-Rives, à droite vers Commune Ango, à gauche vers Commune Carron par Chemin Victor Bellier, chemin Maya, tout droit RD63, à droite chemin Mathurines, à gauche chemin de la Renaissance, à droite chemin Monaco, à gauche chemin de la Grande Ravine, à droite RD51 vers Bagatelle, direction la Convenance par rue Manès, à gauche RN2002 vers Ste Marie, vers Front de Mer, au rond point Tabur, à gauche par RD62 chemin Tabur, à droite RD61 vers Bois Rouge, à gauche Rue Routier Grandval, à droite vers Collège de Beauséjour.

Arrivée : Bois Rouge face au Collège de Beauséjour.

Parcours de 125 km.

CATEGORIES ET HORAIRES : *Cat.1/2/3, Junior, Pass'Cyclisme Open,*

- **Départ fictif à 12h00**
- **Départ réel à 12h15.**

Arrêt de l'émargement : 15 minutes avant le départ.

DEPANNAGE : Une voiture technique par club pour Cat. 1/2/3, Junior, Pass'Cyclisme Open. Une voiture Technique Neutre sera mise en place par l'organisation, les clubs devront fournir les roues de dépannage.

VOITURES SUIVEUSES : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des commissaires, de la voiture Neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

RAVITAILLEMENT : A pied sur le côté droit de la chaussée, dans les zones prévues à cet effet. Il est interdit de ravitailler en voiture et en dehors des zones.

Les zones de ravitaillement sont les suivantes :

- 1/ RD 56 Chemin Morange
- 2/ Pont de la Rivière de l'Est au retour RN2
- 3/RN2002 Mairie de Bras-Panon jusqu'à RD48.1 Rivière du Mât les Hauts.
- 4/ RD 51 Route de Bagatelle.

ELIMINATION : Un délai d'élimination de 10 min. après le groupe principal désigné par le Directeur de Course sera appliqué par les Commissaires. **Tout coureur doublé par le Camion Balai ne sera plus pris en charge par la sécurité de l'épreuve. Il sera mis Hors Course.**

PRIMES AU COUREURS :

Prix Montagne 1^{er} : 100.00 € + 1 Trophée

- Sommet chemin Morange,
- Pont Rivière de l'Est au retour
- Face à l'école de Bagatelle RD51

Points attribués : 1^{er} : 5pts, 2^{ème} : 3 pts, 3^{ème} : 2 pts, 4^{ème} : 1 pt. En cas d'exæquo le sommet de Bagatelle sera prépondérant.

Prix Thierry MAYEN : Rush 1^{er} : 100,00 € + 1 Trophée

- 1/ Champ Borne face à l'église,
- 2/ Sainte Anne : 200 m avant l'église RN 2,
- 3/ Mairie Bras Panon au retour ;

Points attribués : 1^{er} : 5pts, 2^{ème} : 3 pts, 3^{ème} : 1 pt. En cas d'ex æquo, le classement à l'arrivée sera prépondérant.

Primes à l'Arrivée : 1^{er} : 150.00 € 2^{ème} : 100.00 € 3^{ème} : 50.00 €

CIRCUIT DE BEAUSEJOUR

Circuit de 1 km autour du Collège Beauséjour.

CATEGORIES ET HORAIRES :

13h00 :	Pass /Cadet	45 min + 3 T
14h00 :	Minimes	30 min + 3 T
14h00 :	Féminines (M/C/J/S)	30 min + 3 T

PRIX AU COUREURS : Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf pour les Espoirs et les Vétérans 1 et 2 où seul le premier sera récompensé.

DIRECTEUR DE COURSE : P. DE COTTE

COMMISSAIRES : J.D. GONNEAU, M.A. MASCAREL, P. NATIVEL, P. MONTUSCLAT, Y. NATIVEL

CHRONOMETREUR : E. GOULJAR

ARDOISIER : M. BENARD

COMMISSAIRES RUSH/MONTAGNE : A. CHEFIARE, P. NATIVEL

DELEGUE FEDERAL : J.M. NOMARI

Pour tout autre point du règlement, se référer à la Réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.